

A renvoyer avant le 25 avril à :

VISIT EUROPE – Cécile FORT - 44 Rue Alexandre Dumas - 75011 Paris

ECP65 NAPLES 4 au 8 octobre 2015

Participant(e) Accompagné(e) de Lit souhaité
Nom : Nom : Double
Prénom : Prénom : Jumeaux
Adresse :
Mobile :

Prix du voyage:

	Séjour seul	avec assurance*	Séjour+Vol	avec assurance*
Individuel	1 080 € <input type="radio"/>	1 100 € <input type="radio"/>	1 260 € <input type="radio"/>	1 280 € <input type="radio"/>
Couple	1 650 € <input type="radio"/>	1 690 € <input type="radio"/>	2 010 € <input type="radio"/>	2 050 € <input type="radio"/>

Seul l'acompte ci-dessous est à payer,
le complément ne sera à payer qu'en Août 2015

* Assurance annulation/bagages
si non couverte par carte de crédit

Quel que soit le choix l'acompte à payer est de 250 EUR par personne
Attention : les places sur le vol Transavia au prix indiqué ne sont valables
que pour des inscriptions reçues avant le 4 avril.

Ci-joint chèque à l'ordre de **Travel Europe**

ou en cas de paiement par carte de crédit

Type de carte Eurocard Mastercard Visa

N° de carte

Cryptogramme (3 derniers N° des chiffres au dos de la carte)

Date de validité /

Autorise le débit de mon compte par référence de ma carte bancaire pour la somme de :

EUR

Titulaire de la carte : (250 EUR par personne)

Le : / / 2015 Signature :

Le débit sur le relevé de la carte de crédit sera au nom de Travel Europe

ECHÉANCIER DES RÈGLEMENTS

- **Montant de l'acompte à verser à la réservation : 250 € / personne**
- **Solde à verser au plus tard le 4 septembre.**
Le montant à verser vous sera confirmé par mail avant le 14 août.

MODE DE RÈGLEMENT

- Par chèque à l'ordre de « **Travel Europe** »
- Par Carte Bancaire (formulaire ci-joint à compléter)
- Par virement (nous contacter pour les coordonnées bancaires)

BAREME DES FRAIS EN CAS D'ANNULATION AVANT LE DÉPART

- | | |
|--|------------------------------|
| - Plus de 61 jours avant le départ | : 75 € de frais |
| - Entre 60 et 45 jours avant le départ | : 25 % du montant du voyage |
| - Entre 44 et 31 jours avant le départ | : 40 % du montant du voyage |
| - Entre 30 et 21 jours avant le départ | : 50 % du montant du voyage |
| - Entre 20 et 8 jours avant le départ | : 75 % du montant du voyage |
| - Moins de 8 jours avant le départ | : 100 % du montant du voyage |

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne peut présenter les documents de police exigés pour son voyage. La prime d'assurance n'est pas remboursable pour les personnes ayant souscrit l'assurance annulation par notre intermédiaire.

Je soussigné(e), agissant pour moi-même et pour le compte des personnes ci-dessus, souhaite m'inscrire pour le voyage à Naples organisé par l'association ECP65 et l'agence VISIT EUROPE.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables au présent contrat et les accepter toutes. Je reconnais également avoir reçu avant la signature, le programme, faisant partie intégrante du présent contrat.

Date :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :

FORMALITES : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité pour les ressortissants français.